



**MÉ MORANDUM D'ENTENTE SUR LA
CONSERVATION DES REQUINS
MIGRATEURS**

CMS/Sharks/MOS2/Doc.4.2

8 février 2016

Français

Original : Anglais

Deuxième Réunion des Signataires
San José, Costa Rica, 15-19 février 2016
Point 4 de l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA
RÉUNION**

**DEUXIÈME RÉUNION DES SIGNATAIRES DU MÉMORANDUM D'ENTENTE
SUR LA CONSERVATION DES REQUINS MIGRATEURS**
San José, Costa Rica, 15-19 février 2016

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION

(au 8 février)

Dimanche 14 février – Réunion préparatoire

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents utiles	Action requise
9h30 – à participation non limitée	<p>Réunion informelle à participation non limitée du Groupe de travail intersessions (GTI)</p> <p>Cette réunion informelle, convoquée par les co-présidents du GTI, a pour but d'informer d'autres Signataires des progrès accomplis par le Groupe à ce jour. Elle sera axée sur les deux documents sur lesquels le groupe devait travailler: Doc.2.2 sur le Règlement intérieur et Doc.11.1 sur les partenaires coopérants.</p> <p><i>Ouverte uniquement aux États Signataires qui sont tous invités à participer.</i></p>	Doc.2.2 Doc.11.1	– Discussion préliminaire en préparation de la deuxième Réunion des Signataires (MOS2)

Lundi 15 février

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents utiles	Action requise
7h30 – 9h30	Inscription		
9h30 – 12h30	1. Ouverture de la réunion Discours de bienvenue et allocutions liminaires des orateurs invités	<i>pas de document</i>	
	2. Règles de procédure		
	<u>2.1 Règles de procédure provisoires des réunions des Signataires du MdE Requins de la CMS</u> En l'absence de Règles de procédure convenues, des règles provisoires sont proposées pour adoption jusqu'à ce que des règles définitives soient adoptées sous le point 2.2 de l'ordre du jour plus avant dans le programme.	Doc.2.1	– Noter les Règles de procédure provisoires qui s'appliquent jusqu'à ce que qu'elles soient modifiées ou que de nouvelles règles soient adoptées.
	3. Élection des membres du Bureau	<i>pas de document</i>	– Élire le Président et le Vice-président parmi les Signataires présents
	4. Ordre du jour et programme		
	<u>4.1 Ordre du jour provisoire et liste des documents</u>	Doc.4.1/Rev.2	– Pas d'action requise
	<u>4.2 Ordre du jour provisoire annoté et programme de la réunion</u>	Doc.4.2	– Examiner et adopter l'ordre du jour et le programme
	5. Comité des pouvoirs	<i>pas de document</i>	– Établir un Comité des pouvoirs comprenant un représentant de chaque région (Afrique, Asie, Amérique du Nord, Europe, Océanie, et Amérique du Sud, centrale et Caraïbes).
	6. Admission des observateurs La Réunion sera invitée à admettre en qualité d'observateurs des représentants des États non signataires de l'aire de répartition et des ONG internationales et nationales.	Doc.6.1 Doc 6.1/Annex/Rev.1	– Admettre les observateurs présents à la Réunion
12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
13h30 – 14h30	Événements parallèles (voir programme fourni séparément) et groupes de travail (qui seront annoncés)		

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
14h30- 17h30	7. Rapports		
	<u>7.1 Rapport du Secrétariat</u> Le Secrétariat rendra compte des faits récents intervenus et des activités menées depuis la MOS1.	Doc.7.1 <i>voir aussi:</i> Inf.8 Inf.9 Inf.16 Inf.17	– Prendre note du rapport; – Fournir des orientations au Secrétariat, le cas échéant; – Examiner l'invitation des Parties à la CMS concernant le Plan stratégique pour les espèces migratrices.
	<u>7.2 Rapports des Signataires et des Partenaires coopérants</u> Les rapports nationaux des Signataires et des partenaires coopérants ont été publiés sur le site web de la réunion; il n'est pas prévu de présentations des activités nationales. Toutefois, les Signataires et les partenaires coopérants qui souhaiteraient partager des nouvelles à ce moment de la réunion sont invités à le faire.	<i>voir rapports nationaux</i>	– Prendre note.
	<u>7.3 Rapport du Comité consultatif</u> Le Président du Comité consultatif fera rapport sur les travaux du Comité au cours du dernier exercice triennal et sur les résultats de sa première réunion. Les recommandations émanant de la première réunion du Comité consultatif, reproduites dans le document 13.2, seront examinées aux points respectifs de l'ordre du jour.	Doc.7.3 Doc. 13.2	– Prendre note du rapport; – Fournir des avis le cas échéant.
	<u>7.4 Rapport du Groupe de travail intersessions</u> Les Présidents du GTI feront rapport sur les travaux du groupe durant le dernier exercice triennal. Les versions provisoires des documents produits par le Groupe de travail intersessions seront examinées aux points 2.2 et 11.1 de l'ordre du jour.	<i>pas de document</i>	– Prendre note du rapport.
	<u>7.5 Rapports des observateurs</u> Des interventions des observateurs en séance plénière ne sont pas prévues. Les rapports et les déclarations soumis par les observateurs seront publiés comme documents d'information. Toutefois, les observateurs qui souhaiteraient partager des nouvelles à ce moment de la réunion sont invités à le faire.	<i>Voir documents d'information</i>	– Prendre note.

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
14h30- 17h30 <i>suite</i>	8. Propositions d'amendement du MdE et de ses Annexes		
	8.1 Texte du MdE <u>8.1.1 Propositions d'amendement du MdE Requins de la CMS</u> L'Union européenne soumettra aux Signataires une proposition visant à amender le MdE. Ce point devrait être examiné conjointement avec le document 2.2 ci-dessous.	Doc.8.1.1/Rev.1 Annexe 1	– Examiner aux fins d'adoption la proposition d'amendement du MdE.
	2. Règlement intérieur <u>2.2 Proposition de Règlement intérieur pour les réunions des Signataires du MdE Requins de la CMS</u> La proposition de Règlement intérieur, telle que présentée par le Président du Groupe de travail intersessions, est soumise pour examen et adoption. Ce point devrait être examiné conjointement avec le document 8.1.1 ci-dessus.	Doc.2.2, Annexe 1 et Annexe 2	– Examiner les principales décisions du GTI répertoriées à l'Annexe 1; – Examiner la proposition de l'UE présentée dans le document 8.1.1 Annexe 1; – Finaliser et adopter la proposition de Règlement intérieur présentée à l'Annexe 2.
8.1 Texte du MdE <u>8.1.1 Propositions d'amendement du MdE Requins de la CMS (suite).</u> L'Union européenne présentera une deuxième proposition d'amendement du MdE pour examen par les Signataires. Ce point devrait être examiné conjointement avec: Doc.10.1 (Proposition de budget), Doc 11.1 (Partenaires coopérants), Doc.13.1 (Comité consultatif) et Doc. 13.2 (Recommandations de la première réunion du Comité consultatif).	Doc.8.1.1/Rev.1 Annexe 2 <i>Voir aussi:</i> Doc.10.1 Doc.11.1 Doc 13.1 Doc.13.2	– Examiner aux fins d'adoption la proposition d'amendement du MdE.	
18h30 -	Réception offerte par le Gouvernement du Costa Rica		Lieu: Park Inn Hotel

Mardi 16 février

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
8 heures – 9h30	Inscription		
9h30 – 12h30	8.3 Annexe 3 du MdE		
	<u>8.3.1 Proposition d'amendement de l'Annexe 3 du MdE</u> La première Réunion des Signataires a demandé au Comité consultatif de compléter les colonnes sur les priorités, les calendriers et les entités responsables de la mise en œuvre du Plan de conservation adopté, qui a ensuite été distribué aux Signataires pour commentaires. Aucun commentaire n'a été reçu.	Doc.8.3.1/Rev.1	– Examiner le projet de révision du Plan de conservation joint comme Annexe 1 pour adoption.
	9. Programme de travail		
	<u>9.1 Projet de programme de travail (2016-2018) pour appuyer la mise en œuvre du MdE Requins de la CMS</u> Le Secrétariat présentera le projet de programme de travail qui contient des orientations aux Signataires, au Comité consultatif, au Secrétariat et aux Partenaires coopérants au sujet de la mise en œuvre du MdE durant la prochaine période triennale. Il propose des activités basées sur le Plan de conservation et les priorités définies par le Comité consultatif (voir Doc.8.3.1/Rev1). Il contient des informations sur le financement des activités qui devraient être prises en compte dans le débat au point 10 de l'ordre du jour (Budget).	Doc.9.1 <i>voir aussi:</i> Doc.9.2 Doc.10.1 Doc.11.2 Doc. 13.2 Inf.12	– Examiner et approuver le projet de Programme de travail pour 2016-2018, y compris les modifications et les recommandations suggérées à la première réunion du Comité consultatif (CMS/Sharks/MOS2/Doc.13.2); – Envisager de créer le Groupe de travail sur les espèces (SWG) et le Groupe de travail sur les prises accessoires (BWG), au titre du Comité consultatif; – Allouer des ressources financières aux activités du Programme de travail.

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
	<p><u>9.2 Priorités de conservation pour les espèces de requins et de raies inscrites ou proposées pour inscription à l'Annexe 1 du MdE Requins</u> Le Secrétariat présentera les conclusions d'une étude qui devait fournir des orientations concernant les priorités de conservation pour les espèces inscrites ou proposées pour inscription à l'Annexe 1 du MdE.</p>	<p>Doc.9.2 <i>voir aussi:</i> Doc.9.1 Doc.13.2 Inf.12</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Prendre note de l'étude sur les priorités de conservation présentée comme document CMS/Sharks/MOS2/Inf.12; – Examiner les recommandations de la première réunion du Comité consultatif, qui seront présentées dans le document CMS/Sharks/MOS2/Doc.13.2 après la première réunion du Comité consultatif; – Considérer les priorités de conservation proposées comme base pour les travaux du Groupe de travail sur les espèces
	<p><u>11.2 Stratégie de collaboration avec les Organisations régionales de gestion des pêches, les conventions des mers régionales et les organisations relatives à la pêche</u> Le Secrétariat fera des propositions concernant la coopération future avec les ORGP, les conventions des mers régionales et les organisations connexes visant à renforcer la collaboration pour la mise en œuvre du MdE. Il sera tenu dûment compte des recommandations du Comité consultatif.</p>	<p>Doc.11.2 <i>voir aussi:</i> Doc.13.2 Inf.16</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Examiner les actions proposées par le Secrétariat; – Examiner les recommandations du Comité consultatif qui seront présentées dans le Doc.13.2 immédiatement avant la MOS2.
12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
13h30 – 14h30	Événements parallèles (voir programme fourni séparément) et groupes de travail (qui seront annoncés)		

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
14h30 – 17h30	10. Questions administratives et budgétaires		
	<u>10.2 Rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice triennal 2013-2015</u> Le Secrétariat présentera son rapport sur la performance et l'exécution du budget du MdE Requins de la CMS pour l'exercice triennal 2013-2015.	Doc.10.2	– Prendre note du rapport.
	<u>10.1 Projet de budget du Secrétariat du MdE Requins</u> Le Secrétariat présentera sa proposition de financement du Secrétariat en conformité avec la Section 8 du MdE. Deux scénarios budgétaires visant à fournir des ressources adéquates et prévisibles au MdE sont présentés ainsi que des suggestions pour assurer au Secrétariat la sécurité financière. La Réunion peut décider de créer un groupe de travail chargé spécifiquement des questions budgétaires.	Doc.10.1/Rev.1 <i>voir aussi:</i> Doc.9.1 Inf.15	– Examiner les scénarios budgétaires présentés dans les annexes, en tenant également compte des discussions au titre du point 9 de l'ordre du jour, et adopter un budget pour 2016-2018; – convenir de partager les coûts sur la base de la répartition devant être agréée, présentée en Annexe 4; – Adopter le mandat révisé pour le Fonds d'affectation spéciale, présenté à l'Annexe 5, et demander au Directeur exécutif du PNUE de prolonger le Fonds d'affectation spéciale pour trois années supplémentaires.
	Débat en séance plénière ou dans des groupes de travail		
18h30 – 19h30	Événements parallèles (voir programme fourni séparément) et groupes de travail (qui seront annoncés)		

Mercredi 17 février

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
09h 00 – 10h 00	Allocution de Son Excellence, Luis Guillermo Solís, Président du Costa Rica		
10h30 – 12h30	8. Propositions d'amendement du MdE, y compris ses Annexes 8.2 Annexe 1 du MdE		
	<u>8.2.1 – 8.2.9 Propositions d'inscription d'espèces à l'Annexe 1</u> Le Secrétariat présentera huit propositions pour l'inscription de 22 espèces à l'Annexe 1. Toutes les espèces concernées ont été inscrites à l'Annexe II de la CMS, qui prévoit que ces espèces devraient être couvertes par un accord spécial qui, dans le cas des élastomobranches, a été constitué en tant que MdE Requins de la CMS. Les propositions sont présentées pour examen en conformité avec le Résultat 1.4 de la MOS1.	Doc.8.2.1/Rev.1 – Doc.8.2.9	– Examiner et considérer les propositions d'amendement de l'Annexe 1; – Prendre note des recommandations du Comité consultatif présentées dans le document 8.2.10.
	<u>8.2.10 Évaluation des propositions d'inscription d'espèces à l'Annexe 1 du MdE Requins</u> Le Président du Comité consultatif présentera les évaluations de toutes les propositions, préparées par le Comité, et toute nouvelle information fournie durant la première réunion du Comité.	Doc.8.2.10	– Prendre note des évaluations et des recommandations du Comité consultatif qui figurent aux annexes 1 à 8 du présent document.
12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
13h30 – 14h30	Événements parallèles (voir programme fourni séparément) et groupes de travail (qui seront annoncés)		

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
14h30 – 17h30	11. Partenariats		
	<u>11.1 Partenaires coopérants du MdE Requins de la CMS</u> Le projet de termes de référence pour les partenaires coopérants sera présenté par les Présidents du Groupe de travail intersessions. La liste des organisations qui ont manifesté leur intérêt à s'associer au MdE en tant que partenaires coopérants sera présentée. Ces organisations auront la possibilité de se présenter elles-mêmes et d'exprimer leur intention de contribuer à la mise en œuvre du MdE. Une fois acceptées, ces organisations seront invitées à signer le MdE, à un moment à déterminer.	Doc.11.1 <i>voir aussi:</i> Inf.6 Inf.16 Inf.18	<ul style="list-style-type: none"> – Examiner et adopter les termes de référence figurant à l'Annexe 1. Le texte entre crochets (surligné en jaune) doit être examiné ultérieurement par la Réunion des Signataires. – Examiner les lettres d'intérêt figurant à l'Annexe 2 et dans le document Inf.18 et décider d'accepter ou non ces organisations en qualité de partenaires coopérants.
	Poursuite de l'examen des points précédents de l'ordre du jour		
18h30 – 19h30	Événements parallèles (voir programme fourni séparément) et groupes de travail (qui seront annoncés)		

Jeudi 18 février

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
9h30 – 12h30	12. Rapports nationaux		
	<u>12.1 Projet de modèle de présentation de rapports nationaux</u> Le Président du Comité consultatif illustrera le projet de modèle de présentation de rapports nationaux et une procédure provisoire pour l'établissement des rapports tenant également compte des résultats de la première réunion du Comité consultatif.	Doc.12.1 <i>voir aussi:</i> Doc.13.2	<ul style="list-style-type: none"> – Examiner le projet de modèle de présentation de rapports nationaux, figurant comme Annexe 1, pour adoption; – Tenir compte des recommandations de la première réunion du Comité consultatif figurant dans le document Doc.13.2; – Considérer la présentation des rapports en ligne comme un <i>modus operandi</i> pour la soumission des rapports nationaux; – Convenir de la fréquence et du moment de la soumission des rapports nationaux.

	13. Comité consultatif		
	<p><u>13.1 Comité consultatif</u> Le Secrétariat se penchera sur les éventuelles modifications au mandat du Comité consultatif sur la base des résultats de la Première Réunion du Comité consultatif et des discussions sous les points 2, 9 et 10.</p> <p>Les Signataires de la région Asie seront invités à désigner deux représentants auprès du Comité consultatif.</p>	<p>Doc.13.1 <i>voir aussi:</i> Doc.8.1.1 Doc.9.1 Doc.10.1 Doc.13.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Noter que le mandat pourrait devoir être modifié en fonction des résultats des débats sur les points 8.1.1, 9 et 10 de l'ordre du jour, ainsi que sur la base des recommandations de la première réunion du Comité consultatif (Doc.13.2). – Les Signataires de la région Asie désignent leurs représentants régionaux, sous réserve des décisions qui seront prises au titre du point 8.1.1. de l'ordre du jour (Doc.8.1.1 Annexe 2)
	<p><u>13.2 Recommandations de la première réunion du Comité consultatif</u> Ce document sera examiné au titre d'autres points de l'ordre du jour plus tôt dans le programme.</p>	Doc.13.2	
	<p><u>13.3 Proposition pour l'établissement d'une liste d'experts de la conservation des requins</u> Le Secrétariat proposera d'établir et de maintenir une liste d'experts conformément à l'Objectif A 2.5 du Plan de conservation visant à fournir un répertoire des spécialistes régionaux et mondiaux qui pourront être consultés par les Signataires et le Comité consultatif du Mde Requins pour des avis scientifiques et techniques.</p>	<p>Doc.13.3 <i>voir aussi:</i> Doc.13.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Examiner et approuver l'établissement d'une liste d'experts, comme proposé par le Secrétariat; – Examiner et adopter la liste initiale d'experts présentée en Annexe 2; – Proposer des experts supplémentaires pour inscription sur la liste.
12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
13h30 – 14h30	Événements parallèles (voir programme fourni séparément) et groupes de travail (qui seront annoncés)		
14h30 – 17h30	Poursuite de l'examen des points précédents de l'ordre du jour: Débat en séance plénière ou dans des groupes de travail		
18h30 – 19h30	Groupes de travail (si nécessaire)		

Vendredi 19 février

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents	Action requise
9h30 – 12h30	<p>Poursuite de l'examen des points précédents de l'ordre du jour : Examen en séance plénière ou dans des groupes de travail</p> <p>Adoption de documents</p>		<ul style="list-style-type: none"> – Adopter les amendements convenus du MdE et de ses Annexes: – Adopter les documents issus de la Réunion
12h30 – 14h30	Pause déjeuner		
14h40 – 17h30	<p>14. Date et lieu de la prochaine Réunion Les Signataires sont invités à fixer une date pour la MOS3 et à proposer d'accueillir la réunion.</p>	<i>pas de document</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Fixer une date pour la MOS3; – Proposer d'accueillir la MOS3.
	15. Questions diverses	<i>pas de document</i>	
	16. Clôture de la Réunion	<i>pas de document</i>	